Koh Samui, Paradise Beach Resort Samui 4* + Vols Flex

Thailande

Départ: Paris, Nice, Lyon, Toulouse, Marseille, Bordeaux, Nantes

dès **1180€**

au lieu de 1236€

7 jours / 5 nuits

Départ Paris

Le 16/09/2025

Descriptif :

OFFRE SPECIALE SANDBOX SAMUI
Séjour au Paradise Beach Resort Samui 4*

Les points forts :

Les Plus

Deux piscines dans un superbe décor tropicalUn décor paradisiaque et reposant

Votre Séjour

KOH SAMUI
Koh Samui, située au large de la côte Est dans le Sud de la Thaïlande, dans le golf du Siam. La « perle de la mer de Chine » comme elle fut autrefois surnommée est au centre d'un petit archipel de 85 îlots dont 6 sont habités. Ses plages de sables blanc, la beauté de ses coraux et son décor rempli de cocotiers lui offrent de nombreuses ressources naturelles pour attirer les visiteurs. Avec une superficie de 250 kilomètres carrés, c'est la troisième plus grande île du Royaume après Phuket et Koh Chang. Des restaurants de toutes nationalités, bars, discothèques, une végétation tropicale abondante, des cascades, des plages idylliques, de nombreux temples bouddhistes, une population sympathique, en font une destination pour tous les budgets et toutes les attentes. Il y a trois saisons, la saison chaude de février à mai, où il pleut très rarement, la saison humide de fin septembre à novembre et la saison "fraîche" qui s'étend d'octobre à janvier sachant qu'il fait un climat agréable de 26 à 34° toute l'année. La saison humide se résume souvent à quelques grosses averses "rafraîchissantes" suivies du retour du soleil. Île de taille humaine, bordée de cocotiers et de plages de sable blanc, Koh Samui est reliée plusieurs fois par jour au continent par des bateaux et des avions. Koh Samui est devenue une destination de choix en Asie et s'est créé une réputation de petit paradis tropical.
VOTRE HÔTEL
Paradise Beach Resort Samui 4*
Sur la plage paisible de Maenam, l'endroit idéal pour se détendre.
Des chambres spacieuses et modernes, une décoration minimaliste et un mobilier haut de gamme. Elles sont dotées d'une terrasse ou d'un balcon avec vue sur les somptueux jardins tropicaux de l'hôtel. 2 belles piscines à quelques pas de la plage ainsi qu'un choix d'activités ludiques proposées à la réception de l'hôtel. Des navettes gratuites sont assurées entre l'hôtel et le célèbre Fisherman Village, ainsi que pour rejoindre le centre-ville de Chaweng. Un personnel au petit soin et pour couronner le tout, un restaurant situé directement sur la plage avec une vue imprenable sur l'île voisine, Koh Phangan. Vous pourrez y déguster une cuisine internationale et locale à la carte ou sous forme de buffet. Le chef se tient à votre disposition pour toutes demandes spéciales.

Le logement :

Hébergement

L'hôtel prévu (ou similaire)
Koh Samui : Paradise Beach Resort 4*
CLASSIFICATION HÔTELIÈRE
Il n'existe pas à ce jour de classification hôtelière internationale. Le système d'étoiles est purement français. Nous avons donc évalué de manière indépendante notre sélection d'hôtels. Notre classification sous forme d'étoiles est donc basée sur les prestations offertes ainsi que sur l'appréciation de notre service qualité. En cas de non disponibilité des hôtels cités dans votre programme, nous vous proposerons un hôtel de catégorie similaire sélectionné par nos soins.

Bon à savoir :

*Lors de votre séjour plage, à votre arrivée, l'hôtelier vous demandera une empreinte de carte bancaire afin de sécuriser vos éventuelles dépenses en extra. Vous ne subirez aucun débit si vous n'avez rien consommé...
*Selon les normes internationales, votre chambre sera disponible entre 12h30 et 14h00. En cas d'arrivée plus matinale, vous devrez parfois attendre sa mise à disposition.
*Attention les chambres triples se composent d'une chambre double et d'un lit d'appoint peu confortable pour un adulte.
*Attention les chambres triples en Asie se composent d'une chambre double plus un lit d'appoint peu confortable pour un adulte.
*Les douanes Thaïlandaises n'autorisent actuellement qu'une cartouche de cigarettes par personne à l'entrée de leur territoire. En détenir plus risque de vous coûter (très) cher...de plus, les douanes les réquisitionneront !
*Attention, la durée du séjour est calculée sur le nombre de nuits et non le nombre de jours qui peut varier selon les horaires des compagnies aériennes de jour ou de nuit. Les vols retour pourront s'effectuer de jour avec une arrivée le même jour mais le nombre de nuits sera respecté. La dernière nuit pourra s'effectuer à Bangkok pour les mêmes raisons.
* Les informations de transport sont données à titre indicatif. Elles sont susceptibles d'être modifiées par la compagnie avant le départ et de comporter des escales techniques.
Les informations concernant les formalités d'entrée sont communiquées à titre indicatif selon les données disponibles à la date d'établissement du contrat. Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites suivants : https://www.diplomatie.gouv.fr
Annulation
Frais d'Annulation et de Modification pour tout dossier Identifié CDM Flex :
- A plus de 30 jours avant la date de départ : 60% du prix du voyage TTC**
- de 30 à 8 jours avant la date de départ : 80% du prix du voyage TTC**
- de 7 jours à 3 jours avant la date de départ : 95 % du prix du voyage TTC**
- moins de 3 jours avant la date de départ et le jour du départ : 100% du prix du voyage TTC **
- Non présentation le jour du départ : 100% du dossier
** avec 250 euros de frais minimum par personne

Attention, les informations ci-après ne s'appliquent qu'aux détenteurs de passeports français.
Nous vous conseillons de toujours vous informer au préalable sur les éventuelles restrictions et conditions de retour en France en consultant le site : www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs

THAÏLANDE - FORMALITES SANITAIRES

Dès le 1er juillet 2022, les voyageurs n'auront plus à s'inscrire sur le site du "Thailand Pass", ni à fournir une attestation d'assurance maladie certifiant une couverture d'au moins 10 000 USD. A cette date, seul le certificat de vaccination ou le résultat négatif à un test PCR ou antigénique sera demandé en plus du passeport (et Visa si besoin selon les conditions de voyage).

Jusqu'au 30 juin 2022, les voyageurs entrant en Thaïlande par voie aérienne, doivent se soumettre aux mesures suivantes avant leur départ :

1. Les voyageurs ayant un schéma vaccinal complet doivent :

• s'inscrire sur le site du « Thailand Pass »

• joindre les documents requis dont le passeport et le certificat de vaccination

• joindre une attestation d'assurance certifiant une couverture d'au moins 10 000 USD pour les traitements médicaux en Thaïlande (pour les non-Thaïlandais uniquement)

Concernant le certificat de vaccination :

• Les voyageurs de 18 ans et plus doivent disposer d'un schéma vaccinal complet (réalisé grâce à l'un des vaccins approuvés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ou par le ministère thaïlandais de la Santé publique (Sinovac, AstraZeneca, Pfizer, Moderna, Sinopharm, Johnson & Johnson, Sputnik V, Nanovax, Medigen, Covaxin, Turkovac), au moins 14 jours avant leur départ pour la Thaïlande.

• Les voyageurs de 5 à 17 ans non accompagnés doivent recevoir au moins une dose d'un vaccin approuvé

par l'OMS ou par le ministère thaïlandais de la Santé publique, au moins 14 jours avant leur départ pour la Thaïlande. Ceux qui voyagent avec un parent ayant un schéma vaccinal complet ne sont pas obligés de présenter un certificat de vaccination.

• Les voyageurs guéris de la COVID-19 et ayant reçu au moins une dose de vaccin après leur guérison doivent être munis d'un certificat de guérison de la COVID-19.

2. Les voyageurs non vaccinés et les voyageurs ayant un schéma vaccinal incomplet

Les voyageurs munis d'un résultat de test RT-PCR négatif délivré dans les 72 heures avant le voyage doivent :

• s'inscrire sur le site du Thailand Pass

• joindre les documents requis, y compris le passeport et le résultat du test COVID-19 RT-PCR délivré dans les 72 heures avant le voyage

• joindre une attestation d'assurance certifiant une couverture d'au moins 10 000 USD pour les traitements médicaux en Thaïlande (pour les non-Thaïlandais uniquement)

L'exemption de quarantaine s'applique également aux enfants de moins de 6 ans voyageant avec un parent ayant un résultat de test RT-PCR négatif délivré dans les 72 heures avant le voyage.

Les voyageurs qui ont reçu une autorisation d'entrée en Thaïlande dans le cadre du programme Alternative Quarantine (AQ) mais qui souhaitent entrer en Thaïlande, sans faire la quarantaine, doivent présenter une nouvelle demande sur le Thailand Pass.

Les voyageurs dont le Thailand Pass a déjà été émis peuvent voyager avec le code QR émis et n'ont pas besoin de s'inscrire pour un nouveau Thailand Pass.

Retour en France :
Afin de pouvoir rentrer en France, un Test PCR de -72h ou antigénique de -48h négatif est requis pour tous les voyageurs de 12 ans et plus ne disposant pas d'un schéma vaccinal complet ou d'un certificat de rétablissement à la Covid-19.
Plus d'informations sont disponibles sur le site de l'Autorité du Tourisme en Thaïlande (TAT).
Vous pouvez également contacter l'ambassade royale de Thaïlande ou le consulat général royal de Thaïlande de votre région pour plus d'informations :
France, Monaco et Algérie
visa.par@mfa.mail.go.th
http://www.thaiembassy.fr/fr/voyagecovid/
Belgique et Luxembourg
visa.brs@mfa.mail.go.th
https://www.thaiembassy.be/
Maroc et Tunisie
thaima@menara.ma
https://rabat.thaiembassy.org/
Conditions mises à jour au 03/05/2022 susceptibles de modification.

Informations Pratiques et Formalités :Passeport
Obligatoire et valable plus de 6 mois après la date de retour.
En raison de la crise du COVID-19, les informations sanitaires, de police et de visas de vos voyages ne sont plus à jour, merci de consulter le site www.diplomatie.gouv.fr :
https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/
Visa
le Visa est nécessaire pour tout séjour de plus de 30 jours sur place, ou plus de 15 jours si l'arrivée se fait par voie terrestre. Ces informations sont valables pour les ressortissants français uniquement
Service de VISA : Des formalités peuvent être nécessaires pour votre voyage. Si vous avez besoin d'un visa ou d'une autorisation, pour vous éviter toute démarche fastidieuse et tout risque d'erreur, si vous le souhaitez, vous pouvez faire appel à notre partenaire RapideVisa. Effectuez votre commande sur www.rapidevisa.fr en utilisant un code promotionnel qui vous sera transmis dès la validation de votre voyage. Un service rapide et fiable.
Bon à savoir
Autorisation de sortie du territoire obligatoire depuis le 15 janvier 2017
Suite à des situations qui nous ont été signalées, lors de l'enregistrement ou du transfert, il a été demandé au mineur voyageant seul ou accompagné d'un seul de ses parents, une copie du livret de famille. Même si la loi ne le prévoit pas, nous nous devons de vous donner cette information. Pour accéder à la fiche

descriptive , cliquer sur le lien ci dessous:
https://www.climatsdumonde.biz/pdf/Autorisation-sortie-territoire-mineurs-VDEF-110417.pdfSi vous vous inscrivez en chambre individuelle (Single), nos départs cétant garantis à 2 personnes minimum, votre réservation pourra être annulée à tout moment faute d'au moins 2 participants. Excursions facultatives: Afin de préserver le budget de chacun, nous n'avons pas inclus toutes les excursions disponibles, elles vous seront proposées en option sur place... pour consulter la liste cliquez sur le lien ci dessous: Train entre Chiang Mai et Bangkok : Les chemins de fer thaïlandais manquent de couchettes à certaines périodes de l'année. Dans cette éventualité, le trajet en train couchette de nuit entre Chiang Mai et Bangkok sera remplacé par un trajet en bus climatisé avec un arrêt à mi-chemin afin de dormir dans un hôtel d'étape (le supplément sera pris en charge par Climats du Monde).

Ce prix comprend :

Les vols réguliers internationaux choisis
Les transferts en véhicule climatisé
Le séjour en petit-déjeuner à l'hôtel Paradise Beach Resort Samui 4* à Koh Samui
Les taxes d'aéroport et frais de dossier (à ce jour et sujet à modification)
Le pré acheminement de PROVINCE pourra s'effectuer en avion ou en train

Ce prix ne comprend pas :

Les Boissons et dépenses personnelles
Les programmes de soins proposés par l’hôtel
LES ASSURANCES ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET ANNULATION